

LA CLASSE DE QUATRIÈME

Choix des langues en 4^{ème}

- Les élèves qui ont suivi une langue vivante optionnelle (LVO) en classe de cinquième sont incités à la poursuivre en classe de quatrième.
- Les élèves ayant commencé le latin en classe de cinquième, sont incités à le poursuivre en classe de quatrième.
- Les élèves inscrits antérieurement en Section Internationale poursuivront obligatoirement en classe de quatrième.